

**A.T.S.C.A.F. FÉDÉRALE**  
41, Boulevard Vincent AURIOL  
75013 PARIS

Siret n° 775 657 687 00205

**Rapport du commissaire aux comptes**  
**sur les comptes annuels**  
Exercice clos le 30 septembre 2020

# François QUENIAT

Expert Comptable diplômé par l'Etat  
Membre de l'Ordre des Experts Comptables  
et Comptables agréés de la Région Parisienne  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

119, avenue du Général Leclerc - 92340 BOURG LA REINE

☎ : 01 41 31 59 30

☎ : 01 41 31 59 35

## A.T.S.C.A.F. FÉDÉRALE

41, Boulevard Vincent Auriol

75013 PARIS

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS *EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020*

Monsieur Le Président,  
Mesdames, Messieurs Les Adhérents,

#### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 1<sup>er</sup> avril 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'A.T.S.C.A.F. FEDERALE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- L'annexe précise les modalités de comptabilisation de la subvention reçue du Ministère au titre du personnel détaché ; nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application du principe de la séparation des exercices ainsi que la pertinence des informations produites.
- L'annexe précise également l'approche retenue pour estimer l'incidence chiffrée de la crise sanitaire de la COVID-19 ; nos travaux se sont basés sur la comptabilité analytique afin d'apprécier les évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de l'ATSCAF FEDERALE.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité de l'association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration lors de sa séance du 27 Janvier 2021.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

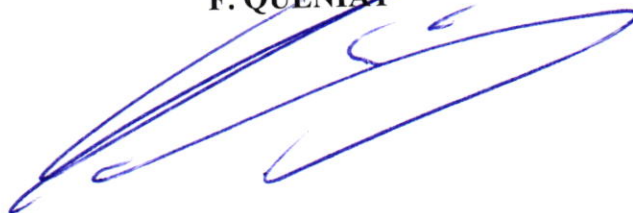
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A BOURG-LA-REINE, le 16 février 2021

Le Commissaire aux Comptes  
**F. QUENIAT**



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	237 769	68 523	169 245	157 648	11 598	7.36
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	3 600 000		3 600 000	3 600 000		
	Constructions	12 883 544	5 282 960	7 600 584	7 668 104	67 520	0.88
	Installations techniques Matériel et outillage	1 405 890	1 053 110	352 780	369 033	16 253	4.40
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	95 218		95 218	183 943	88 725	48.24
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées			202 700	200 000	2 700	1.35	
Autres titres immobilisés	202 700		180 127	169 470	10 657	6.29	
Prêts	180 127		2 471	2 471			
Autres	2 471						
<b>Total I</b>	<b>18 607 718</b>	<b>6 404 594</b>	<b>12 203 124</b>	<b>12 350 667</b>	<b>147 543</b>	<b>1.19</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	22 976		22 976	18 823	4 153	
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	40 840		40 840	41 680	840	2.02
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	1 399 482		1 399 482	1 275 163	124 318	9.75
	Valeurs mobilières de placement	2 596 078	367	2 595 711	2 669 798	74 087	2.77
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 609 805		1 609 805	1 251 673	358 132	28.61
	Charges constatées d'avance (2)	85 570		85 570	220 200	134 630	61.14
	<b>Total II</b>	<b>5 754 750</b>	<b>367</b>	<b>5 754 383</b>	<b>5 477 337</b>	<b>277 046</b>	<b>5.06</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>24 362 468</b>	<b>6 404 960</b>	<b>17 957 508</b>	<b>17 828 004</b>	<b>129 503</b>	<b>0.73</b>	

(1) Dont à moins d'un an  
(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2020 12	30/09/2019 12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation	10 072 292	10 072 292		
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau	4 627 087	4 322 123	304 964	7.06	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	10 668	304 964	315 632	103.50	
<b>Situation nette (sous total)</b>	14 688 712	14 699 380	10 668	0.07	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	14 688 712	14 699 380	10 668	0.07	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
<b>Total II</b>					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	43 954	22 042	21 912	99.41
	Emprunts et dettes financières diverses	584 137	579 831	4 306	0.74
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	138 887	116 660	22 227	19.05
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	124 219	140 243	16 024	11.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 282		2 282	
	Autres dettes	920 184	846 409	73 775	8.72
	Instrument de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	1 455 134	1 423 440	31 694	2.23
<b>Total IV</b>	3 268 796	3 128 625	140 172	4.48	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	17 957 508	17 828 004	129 503	0.73	

Pour authentification  
Le Commissaire aux Comptes

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

1 813 662      1 705 185  
131

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2020	30/09/2019	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	136 668	260 247	123 579	47.49
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	2 437 084	3 961 622	1 524 537	38.48
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	5 101 329	5 166 043	64 714	1.25
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	77 566	98 687	21 121	21.40
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	114	758	644	84.94
<b>Total I</b>	<b>7 752 762</b>	<b>9 487 357</b>	<b>1 734 595</b>	<b>18.28</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	2 049 962	3 208 593	1 158 630	36.11
Aides financières	396 155	295 514	100 642	34.06
Impôts, taxes et versements assimilés	381 631	388 817	7 187	1.85
Salaires et traitements	2 779 826	2 925 711	145 885	4.99
Charges sociales	1 759 468	1 928 556	169 088	8.77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	526 568	509 241	17 326	3.40
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	3 241	3 453	212	6.15
<b>Total II</b>	<b>7 896 851</b>	<b>9 259 885</b>	<b>1 363 034</b>	<b>14.72</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>144 089</b>	<b>227 472</b>	<b>371 561</b>	<b>163.34</b>

Pour authentification  
Le Commissaire aux Comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

91 734      70 871  
6 458      14 299



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2020 12	30/09/2019 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation	16 451	23 069	6 618	28.69
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	16 451	23 069	6 618	28.69
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	367		367	
Intérêts et charges assimilées		22 727	22 727	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	367	22 727	22 361	98.39
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	16 084	341	15 743	NS
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	128 005	227 813	355 818	156.19
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	153 999	95 872	58 128	60.63
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		667	667	100.00
<b>Total V</b>	153 999	96 539	57 461	59.52
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	30 295	14 344	15 950	111.20
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	30 295	14 344	15 950	111.20
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	123 705	82 194	41 511	50.50
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 368	5 043	1 325	26.27
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	7 923 212	9 606 964	1 683 752	17.53
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	7 933 880	9 302 000	1 368 120	14.71
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	10 668	304 964	315 632	103.50

Pour authentification  
Le Commissaire aux Comptes

# ATSCAF FEDERALE

Exercice clos le 30 Septembre 2020

## Règles et méthodes comptables

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2020 dont le total bilan est de 17.957.507,72 euros, le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un résultat déficitaire de 10.668,18 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

L'exercice précédent d'une durée de 12 mois clos le 30 septembre 2019 avait dégagé un résultat bénéficiaire de 304.964,18 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27 janvier 2021.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice. Comme sur les exercices précédents, les produits et charges relatifs aux activités sportives et culturelles ont été comptabilisés dans le compte de résultat. Les charges à engager et les produits à recevoir ont été valorisés par rapport aux postes mentionnés dans le compte prévisionnel d'utilisation de la subvention communiqué à l'Administration centrale,
- indépendance des exercices,

Pour authentification  
Le Commissaire aux Comptes

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception de la mention ci-dessous concernant les constructions.

#### Changement de méthodes

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. La méthode utilisée au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 est celle préconisée par le règlement CRC n° 99-01 car l'exercice est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019. Les comptes des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 seront établis en conformité avec le règlement ANC n° 2018-06.

## Faits marquants de l'exercice

La crise sanitaire liée à la COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait marquant de l'exercice social.

Pour déterminer les impacts de l'événement COVID-19 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020, l'ATSCAF FEDERALE a retenu l'approche ciblée préconisée par l'A.N.C.

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a entraîné une réduction des ressources d'exploitation suite à la fermeture obligatoire des résidences de vacances et à l'annulation des voyages, des surcoûts liés à la mise en place des mesures de protocole sanitaire mais aussi des économies sur certains postes de charges induites par les fermetures et annulations ci-avant mentionnées.

L'ATSCAF FEDERALE n'a pas bénéficié d'aides financières de l'ETAT, hormis les aides financières liées à la mise en chômage partiel des salariés saisonniers des résidences de vacances soit 33.523 euros et l'exonération de charges sociale patronales soit 41.700 euros.

L'estimation de l'impact de la crise sanitaire est négative d'environ 312 000 d'euros sur le résultat d'exploitation et, selon l'approche retenue, elle est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	<b>RESULTATS</b>		<b>Variation</b>
	<b>2019/2020</b>	<b>2018/2019</b>	
Revue ASV	-14 657 €	-39 134 €	<b>24 476 €</b>
Voyages ATSCAF (maison et agences)	7 405 €	167 781 €	-160 376 €
Résidences de séjours	-26 331 €	185 128 €	-211 459 €
Fais de gestion Siège	8 142 €	-27 173 €	<b>35 315 €</b>
<b><i>Incidence globale estimée</i></b>			<b>-312 044 €</b>

L'ATSCAF FEDERALE estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause pour l'exercice en cours.

## Aides indirectes

Pour authentification  
Le Commissaire aux Comptes

Les subventions indirectes accordées à l'ATSCAF FEDERALE ont été valorisées par le Secrétariat Général des Ministères économique et financier à la date du 31 décembre 2015 ; depuis cette date, elles n'ont pas été revalorisées et s'analysaient comme suit :

Moyens en personnel (autorisations spéciales d'absence)	p.m €
Coût locatif et agencements des locaux mis à disposition :	746.578 €
Coût pour les moyens informatiques	21.000 €
Coût des prestations diverses fournies (entretiens, chauffage, .....)	36.309 €

## Personnel détaché

Depuis le 1er février 2007, l'ATSCAF Fédérale assure la gestion des fonctionnaires de l'Etat détachés auprès des associations conformément à la convention-cadre ; la subvention reçue au titre de l'année civile 2020 s'élève à 4.615.538 euros. La régularisation opérée au titre de 2019 s'élève à <237.138 euros> soit le trop perçu par rapport à la masse salariale de 2019 ; les charges comptabilisées à ce titre sont de 4.334.599 euros ; la subvention constatée d'avance au titre du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 est de 1.438.429 euros et a été estimée sur la base des salaires réels à payer pour cette période.

## Immobilisations

La valeur des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements sont calculés sur la valeur d'origine suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour les immobilisations autres que les constructions.

### Immobilisations incorporelles

5 ans

### Immobilisations corporelles

- agencements de aménagements des constructions 15 ans
- Matériels divers 3 à 10 ans
- Constructions :

Les constructions ont fait l'objet, conformément aux normes comptables IFRS applicables aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2005, d'une analyse par composants et sont amortis d'après la valeur réévaluée sur la durée d'utilisation. Ainsi, les composants et les durées d'amortissements suivants ont été jugés applicables :

COMPOSANTS	QUOTE PART de la valeur globale	Durée d'utilisation
Gros œuvres, structure, façades, étanchéité, couverture	60 %	65 ans
Et menuiseries extérieures, chauffage, électricité, ascenseurs	20 %	35 ans
Plomberie, ... etc	10 %	25 ans
Agencements, décorations	10 %	15 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisés ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

Pour authentification  
Le Commissaire aux Comptes

## Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture du bilan.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Ces créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Valeurs mobilières de placement et comptes à terme.

Les placements à terme s'élèvent à 2.595.711 euros au 30 septembre 2020.

## Disponibilités

Les liquidités en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale. Elles se décomposent comme suit :

Secteur subventionné Sports-Culture	412.925 €
Personnel détaché	841.887 €
Autres secteurs	354.992 €

## Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant. Sur ce point, l'incidence de la crise sanitaire liée à la COVID-19, est donc comptabilisée au titre de l'activité normale de l'association.

Pour authentification  
Le Commissaire aux Comptes

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	193 609		45 336
<b>TOTAL</b>			
Terrains	3 600 000		
Constructions sur sol propre	12 780 162		345 915
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	529 137		76 350
Installations générales agencements aménagements divers	815 073		43 415
Matériel de transport	21 038		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 712		708
Avances et acomptes	183 943		238 471
<b>TOTAL</b>	17 945 065		704 858
Autres titres immobilisés	200 000		2 700
Prêts, autres immobilisations financières	171 941		12 495
<b>TOTAL</b>	371 941		15 195
<b>TOTAL GENERAL</b>	18 510 614		765 389

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 176	237 769	237 769
<b>TOTAL</b>				
Terrains			3 600 000	3 600 000
Constructions sur sol propre		242 533	12 883 544	12 883 544
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		63 658	541 829	541 829
Installations générales agencements aménagements divers		31 885	826 603	826 603
Matériel de transport			21 038	21 038
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 419	16 419
Avances et acomptes		327 196	95 218	95 218
<b>TOTAL</b>		665 271	17 984 652	17 984 652
Autres titres immobilisés			202 700	202 700
Prêts, autres immobilisations financières		1 838	182 598	182 598
<b>TOTAL</b>		1 838	385 298	385 298
<b>TOTAL GENERAL</b>		668 285	18 607 718	18 607 718

Pour authentification  
Le Commissaire aux Comptes

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	35 961	32 562		68 523
Constructions sur sol propre	5 112 058	406 322	235 420	5 282 960
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	402 212	22 873	14 616	410 469
Installations générales agencements aménagements divers	579 889	60 501	31 885	608 505
Matériel de transport	17 948	3 097		21 045
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 877	1 213		13 090
TOTAL	6 123 986	494 005	281 921	6 336 070
TOTAL GENERAL	6 159 947	526 568	281 921	6 404 594

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	32 562				
Constructions sur sol propre	406 322				
Instal.techniques matériel outillage indus.	22 873				
Instal.générales agenc.aménag.divers	60 501				
Matériel de transport	3 097				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 213				
TOTAL	494 005				
TOTAL GENERAL	526 568				

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		367			367
TOTAL		367			367
TOTAL GENERAL		367			367
<b>Dont dotations et reprises financières</b>		367			

Pour authentification  
Le Commissaire aux Comptes

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	180 127	1 762	178 365
Autres immobilisations financières	2 471	0	2 471
Autres créances clients	40 840	40 840	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 046	38 046	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 279	1 279	
Divers état et autres collectivités publiques	15 194	15 194	
Groupe et associés	952 819	952 819	
Débiteurs divers	92 010	92 010	
Charges constatées d'avance	85 570	85 570	
<b>TOTAL</b>	<b>1 408 355</b>	<b>1 227 519</b>	<b>180 836</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	12 495		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 748		

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	43 954	43 954		
Emprunts et dettes financières divers	90 000	90 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	138 887	138 887		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	97 219	97 219		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 352	3 352		
Autres impôts taxes et assimilés	23 648	23 648		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 282	2 282		
Groupe et associés	494 137	494 137		
Autres dettes	437 066	437 066		
Produits constatés d'avance	1 455 134	1 455 134		
<b>TOTAL</b>	<b>2 785 678</b>	<b>2 785 678</b>		

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 000 000
Emprunt auprès de CAISSE EPARGNE AUVERNE et du LIMOUSIN sur 96 mois taux de 0,85 %	2 000 000	
Total (1)		2 000 000

##### Engagements reçus

Garantie financière de l'A.P.S.T. pour les fonds reçus des adhérents

Pour authentification  
Commissaire aux Comptes